



**Notre Maison  
de retraite  
EHPAD**  
*Vous propose*

- ✓ *Un lieu d'accueil en plein centre du village.*
- ✓ *Une proximité de cabinets médicaux, commerces et services.*
- ✓ *Un hébergement personnalisé et adapté aux besoins de chacun.*
- ✓ *Un restaurant convivial et des menus variés.*
- ✓ *Des animations et ateliers au quotidien.*
- ✓ *Un environnement médicalisé.*

### LES FRAIS DE SEJOUR (suite)

Le prix de journée est fixé chaque année par le Président du Conseil Général.

Le téléphone (abonnement et communication) ainsi que les services extérieurs (esthéticienne, coiffeuse,...) sont en supplément.

Les frais de podologue et de lingerie sont intégrés dans le prix global.

## A bientôt

St Pé de Bigorre se situe à :

- 11 km de Lourdes.
- 30 km de Tarbes.
- 45 km de Pau.



**PYRENE**  
*plus*

AIDE A DOMICILE  
[www.pyreneplus.com](http://www.pyreneplus.com)

**MAISON DE RETRAITE - EHPAD**  
2 rue Marca - 65270 ST PE DE BIGORRE

☎ 05 62 41 88 50

Email : [maisonderetraite@pyreneplus.com](mailto:maisonderetraite@pyreneplus.com)

Site internet :  
[www.pyreneplus.com](http://www.pyreneplus.com)

## MAISON DE RETRAITE EHPAD

*Etablissement d'Hébergement Pour  
Personnes Agées Dépendantes*



**PYRENE**  
*plus*

AIDE A DOMICILE  
[www.pyreneplus.com](http://www.pyreneplus.com)

☎ 05 62 41 88 50

✉ [maisonderetraite@pyreneplus.com](mailto:maisonderetraite@pyreneplus.com)  
2 rue Marca  
65270 Saint Pé de Bigorre

# Bienvenue

« *Située en plein centre du village de Saint Pé de Bigorre, notre maison de retraite propose un lieu d'accueil et d'hébergement dans un cadre verdoyant au sein d'un attachant village pyrénéen.*

*A proximité, cabinets médicaux, commerces et services divers permettent une qualité de vie appréciable. »*

## L'HEBERGEMENT

La capacité d'hébergement est de 33 lits dont 2 réservés à un accueil temporaire (durée de 2 jours à 6 mois renouvelable).

### La chambre

L'EHPAD propose 27 chambres simples et 3 chambres doubles.

L'ameublement disponible est constitué d'un lit médicalisé, d'une table de chevet, d'un bureau, d'une chaise et d'une commode.

Chacun bénéficie d'un cabinet de toilette avec WC, douche et lavabo adaptés aux besoins de la personne.

Il est également possible de décorer et fleurir la chambre.

## Le salon

Lieu d'échange avec les familles, il offre 2 espaces conviviaux :

- le coin télévision grand écran avec des fauteuils de repos.
- le coin goûter, jeu et animations diverses.

## LE RESTAURANT

Les repas sont préparés sur place par nos cuisiniers. Ils sont servis au restaurant qui propose des tables de 4 à 5 personnes.

Les menus sont renouvelés et affichés toutes les semaines. Les régimes spécifiques sont préparés à la demande avec le concours des médecins et diététiciennes. Le petit-déjeuner est servi de 7h30 à 10h du matin.

Le restaurant est ouvert aux familles et aux amis sur réservation (10 €).

## LES ANIMATIONS

L'ensemble des activités proposées permet l'expression des aspirations de chaque résident.

Etablies en fonction des envies, les animations sont en rapport direct avec la vie de tous les jours.

Un agent à l'animation propose différents ateliers : jeux de société, spectacle, gymnastique, atelier mémoire, repas de fête, animations externes, etc.

A NOTER : Les résidents et familles sont consultés régulièrement pour participer à l'amélioration des animations, repas, suivi, etc.

## LES SOINS

L'établissement est médicalisé. Deux infirmières assurent la préparation et la distribution des médicaments, la toilette et l'ensemble des soins prescrits par le médecin.

Un médecin coordonnateur assure le suivi des dossiers médicaux et peut intervenir rapidement en cas de nécessité.

Chaque résident peut, s'il le souhaite, garder son médecin traitant qui intervient obligatoirement 1 fois par mois.

Une équipe de kinésithérapeutes libéraux interviennent 2 fois par semaine.

Les aides-soignantes complètent l'équipe en assurant les nursings et surtout la prévention des différents maux liés au degré de dépendance du résident.

## L'INSCRIPTION

Avant chaque inscription, nous vous proposons de visiter notre établissement et de prendre connaissance de notre livret d'accueil.

Un contrat de séjour est élaboré et signé le jour de l'entrée. Il définit les conditions d'admission, de durée, de coût et précise les objectifs et prestations adaptés à la personne accueillie.

## LES FRAIS DE SEJOUR

Le prix de la journée se décompose ainsi :

- un **prix d'hébergement** réglé, selon le cas, par le résident, la famille ou le Conseil Général selon les ressources.
  - un **coût de dépendance** selon le niveau d'autonomie de la personne (GIR) évalué par le médecin traitant et validé par le médecin du Conseil Général.
- 3 tarifs existent selon le GIR. (suite) ►►►

